

La science contre la tromperie et pour un véritable contrôle des produits du tabac

COMMUNIQUE DE PRESSE

Zurich, le 23 mars 2018

La santé est la principale préoccupation de la population et l'Etat se doit de prendre toutes les mesures nécessaires afin de protéger cet intérêt public. Pourtant, alors que le tabac est la première cause évitable de décès et de maladies dans notre pays, l'Assemblée fédérale a refusé en 2016 d'entrer en matière sur un premier projet de loi sur les produits du tabac qui visait à mieux contrôler ces produits. Ce faisant, elle a fait sienne la position des cigarettiers au mépris de la santé publique et de la volonté populaire qui souhaite, dans sa majorité, avoir une législation plus restrictive en matière de contrôle du tabac. L'administration fédérale a respecté le mandat du Parlement et a mis en consultation fin 2017 un deuxième avant-projet de loi sur les produits du tabac (AP-LPTab). Compte tenu des enjeux de santé publique mais aussi de respect des droits fondamentaux des citoyens, qu'ils soient fumeurs ou non-fumeurs, l'Ecole Suisse de Santé Publique (SSPH+) en a fait une analyse détaillée. Scientifiquement, le constat est sans appel : le texte proposé doit être rejeté car il constitue une véritable tromperie. En effet, dans sa conception actuelle, il ne permet pas d'atteindre l'objectif qui lui est fixé, à savoir «*de protéger l'être humain contre les effets nocifs liés à la consommation des produits du tabac et des cigarettes électroniques* » (art. 1 AP-LPTab).

Le tabac : tueur N° 1 dans le monde à un coût insupportable

Le tabac est la première cause évitable de décès et de maladies dans le monde. Chaque année, quelque 9500 personnes meurent de maladies dues au tabac en Suisse. Cela représente presque 15% de tous les décès. Les trois maladies dues au tabac les plus courantes sont le cancer avec 42% des cas (principalement le cancer du poumon), les maladies cardiovasculaires avec 39% (crises cardiaques, maladies coronariennes et maladies subséquentes) ainsi que la bronchopneumopathie chronique obstructive (BPCO), une maladie respiratoire irréversible dont souffrent 400'000 personnes, dont 85% fument (Office fédéral de la statistique (2015). Statistique des causes de décès: Les décès dus au tabac en Suisse, 1995-2012, Neuchâtel, Suisse). Les dégâts économiques du tabagisme représentent par année 1.5 milliards de francs de coûts directs liés aux soins médicaux et près de 4 milliards de pertes de productivité. Ces montants se rapprochent du chiffre d'affaire de l'industrie du tabac en Suisse et dépasse largement les revenus fiscaux qu'elle génère (2.6 milliards en 2014). Du point de vue de l'économie de la santé, les mesures de prévention du tabagisme et celles encourageant l'arrêt de la fumée apportent des bénéfices conséquents en termes de santé populationnelle au regard de leurs coûts. Le rapport coût-efficacité d'une politique stricte de contrôle des produits du tabac est particulièrement positif.

Nécessité d'adopter une législation basée sur des preuves scientifiques

La démarche de la SSPH+ est peu courante dans le monde académique. Mais la situation est aujourd'hui exceptionnelle aussi bien sous l'angle de la santé publique que des libertés fondamentales. L'objectif de la loi devrait être de garantir les droits des non-fumeurs comme des fumeurs. Les fumeurs ne doivent pas être stigmatisés. Ils doivent pouvoir vivre leur choix de manière à ne pas interférer avec les droits des non-fumeurs mais ils doivent aussi bénéficier des moyens adéquats pour pouvoir lutter contre leur addiction. Loin de défendre la liberté des citoyens et des consommateurs, comme le soutiennent les promoteurs de l'AP-LPTab, ce texte limite fortement leur faculté d'exercer leur libre choix. Il vise uniquement à protéger l'industrie du tabac et les secteurs économiques qui en dépendent sans considération pour l'intérêt public et les droits fondamentaux.

Cet avant-projet illustre de manière dramatique les limites de notre système de milice et la dominance des lobbys dans le débat politique. A une époque où il est toujours plus question de désinformation et de manipulation des faits, défendre des décisions politiques basées sur des preuves scientifiques est une nécessité. Adopter cet avant-projet de loi sur les produits du tabac serait ainsi tout aussi incompréhensible que de nier le réchauffement climatique. La SSPH+ invite toutes celles et tous ceux, scientifiques, médecins, soignants, professionnels de la santé et acteurs de la santé publique de faire passer le message auprès de leurs représentants et à exiger une loi qui respecte les principes d'une politique basée sur les preuves scientifiques.

La prise de position de la SSPH+ est soutenue par les Académies Suisses des Sciences, de nombreux instituts universitaires, centres hospitaliers et associations de médecins, dont le département santé publique et professions de la santé de la FMH, ainsi que plus de 250 professeurs, médecins et scientifiques spécialisés dans la santé publique de toute la Suisse.

Au nom de la SSPH+

Dominique Sprumont

Nino Künzli

Luca Crivelli

